

Réf: Dossier N° : 53568

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « N°1 GOLDEN SOCIETY »

**Siège social : ABIDJAN - COCODY II PLATEAUX 7EME TRANCHE,
DERRIERE LE 30 ARRONDISSEMENT, 01 BP 13126 ABIDJAN 01**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24 Août 2018, et enregistrés au CEPICI le 29 Août 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « N°1 GOLDEN SOCIETY » .

Objet: achat et vente d'effets vestimentaires, accessoires de plage, maroquinerie, import-export de diverses marchandises, prestations diverses. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 3 000 000 F CFA divisé en Trois Cents (300) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY II PLATEAUX 7EME TRANCHE,
DERRIERE LE 30 ARRONDISSEMENT, 01 BP 13126 ABIDJAN 01

GERANT: Monsieur KRA AMAN .

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-23488 du 29/08/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°20412 du 29/08/2018

Pour Avis

Le CEPICI

